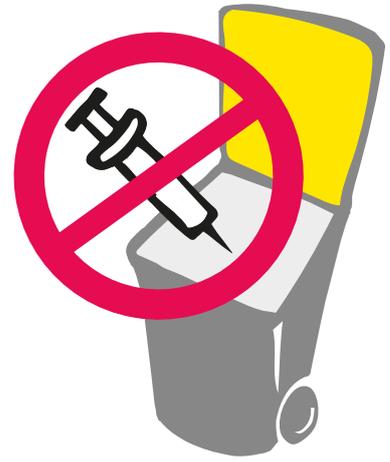


## Seringues et autres déchets perforants : **jamais dans le bac de tri !**

De plus en plus de seringues se retrouvent dans les bacs de collecte sélective. Or ces instruments de soins, au même titre que les aiguilles, cathéters, lancettes... ne se recyclent pas. Pire, ils peuvent blesser ou infecter celles et ceux qui trient manuellement les déchets recyclables. Appelés « DASRI\* perforants », ces déchets font l'objet d'une filière spécifique. Alors, ne les jetez pas n'importe où et adoptez les bons gestes :

- Stockez vos aiguilles et seringues dans la « boîte à aiguilles » fournie gratuitement en pharmacie, si vous êtes un patient en auto-traitement. Une fois pleine, rapportez-la dans l'un des points de collecte mis en place dans le cadre de la filière DASTRI (à localiser sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)).
- **Indiquer un autre dispositif éventuel (à compléter par la collectivité)**
- N'hésitez pas à rappeler aux professionnels de santé intervenant à votre domicile (médecin, infirmière, vétérinaire...) qu'ils sont responsables de l'élimination des DASRI\* perforants générés à cette occasion, et qu'ils doivent les reprendre.
- Dans tous les cas, ne jetez jamais ces déchets dans le bac **jaune (ou autre couleur en fonction des collectivités)** des recyclables !

\* Déchets d'activités de soins à risques infectieux



En 2013, **près de 1300 DASRI\*** et **une trentaine de piqûres d'agents** ont été signalés dans les centres de tri du Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers.